

**PLAN**   
**Impact** **rains**  
**ualité**

**Le Plan Immédiat  
de Modernisation  
Pour l'Accélération  
de la Qualité des Trains**



**Le contrat STIF-SNCF pour les années 2008-2011 impulse une politique ambitieuse d'amélioration des transports de proximité en Île-de-France. Pour donner un coup d'accélérateur décisif à la qualité de service**

**offerte aux voyageurs franciliens, le STIF et la SNCF, rejoints par Réseau ferré de France, ont décidé d'un nouveau programme d'investissement de près de 630 millions d'euros.**

## Un socle

Le contrat STIF-SNCF 2008-2011



Le 21 février 2008, le STIF et la SNCF ont signé un contrat définissant pour quatre ans les conditions d'exploitation du réseau Transilien en Île-de-France. Il fixe les objectifs à respecter par la SNCF, notamment ceux concernant la qualité de service, et lui assure une contribution annuelle de fonctionnement de 1,5 milliard d'euros, soit 6 milliards d'euros sur quatre ans.

## L'urgence

**Donner un coup d'accélérateur aux efforts déjà engagés pour améliorer la qualité des « trains du quotidien »**

Aujourd'hui, malgré les efforts engagés en Île-de-France, la qualité de service (régularité des trains, information voyageurs, accueil dans les gares, confort des trains, état des installations ferroviaires) n'est pas encore à la hauteur des attentes des voyageurs. Le retard à rattraper est encore important. La croissance forte et continue du trafic (+ 25 % depuis 1999) vient exacerber les situations difficiles qu'ils rencontrent.

Le STIF, conscient de l'urgence de la situation, a pris un nombre considérable de décisions ces deux dernières années, pour améliorer la qualité du transport public en Île-de-France. Il souhaite donc soutenir et accompagner l'effort important de la SNCF, qui a décidé d'orienter davantage ses capacités de financement recouvrées vers l'ensemble des transports quotidiens en Île-de-France.

À cette fin, ces deux acteurs mobilisent des ressources financières supplémentaires afin d'apporter, d'accélérer et renforcer les mesures déjà engagées pour la qualité de service.

**25 %**  
d'augmentation  
du trafic  
depuis 1999



Matériel  
roulant  
**1 milliard  
d'euros**

Accueil  
des voyageurs  
**100 millions  
d'euros**

Information  
voyageurs  
**65 millions  
d'euros**

Pour améliorer le réseau et ses conditions d'exploitation, le contrat intègre également un programme d'investissement de près de 1,7 milliard d'euros, incluant notamment :

- **L'acquisition de nouveaux trains** (172 « Francilien », 24 AGC) et de nouvelles locomotives (65 BB 27300) et la rénovation de trains existants (rames du RER B, rames à deux niveaux Z20500) pour un montant de plus de 1 milliard d'euros.
- **L'amélioration de l'accueil des voyageurs dans les gares**, avec la poursuite de la rénovation et de la restructuration de gares en banlieue, pour un montant d'environ 100 millions d'euros.
- **L'amélioration de l'information voyageurs**, pour un montant de 65 millions d'euros.

En parallèle au contrat STIF-SNCF, un contrat entre le STIF et RFF est en cours de négociation pour accélérer la rénovation des infrastructures ferroviaires franciliennes.

# 100 % des trains neufs, récents ou rénovés en 2016

PLAN   
**Impact** trains  
qualité



2

## Le Plan Impact 4 engagements pour des résultats visibles et mesurables rapidement

Dans le cadre d'un protocole dénommé **Plan Impact**, le STIF, la SNCF et RFF conviennent de mettre en œuvre des mesures supplémentaires visant à accélérer la politique d'amélioration des trains du quotidien d'Île-de-France.

Ces mesures ont été retenues pour leur efficacité et leur rapidité de mise en place, en vue de résultats visibles et immédiats pour les voyageurs.

Complémentaire aux mesures figurant déjà dans le contrat STIF-SNCF pour les années 2008-2011, le Plan Impact comprend 4 engagements.

1

195 millions d'euros  
100 % des trains neufs,  
récents ou rénovés en 2016

Le Plan Impact vient compléter le programme global de modernisation des trains et RER d'Île-de-France. Il concerne les matériels n'ayant pas encore fait l'objet d'une rénovation ou d'un renouvellement.

Pour atteindre l'objectif de 100 % du parc neuf, récent ou rénové en 2016, le Plan Impact programme la rénovation des trains à deux étages les plus anciens des lignes C et D du RER (Z5600 et Z8800) pour un montant de 75 millions d'euros, ainsi que l'achèvement de la rénovation des trains à deux étages Z20500, principalement utilisés sur les lignes C et D du RER, pour un montant de 120 millions d'euros.

Cette rénovation des aménagements intérieurs et de la livrée extérieure s'accompagnera de l'installation d'un système de vidéoprotection embarqué et d'un système d'annonces visuelles et sonores des gares.

Une accélération de la livraison du « Francilien » est également envisagée, pour porter le rythme de livraison annuel de 30 à 40 trains. Elle permettra de remplacer plus rapidement que prévu les trains les plus anciens. La décision sera prise après l'arrivée des premières rames « Francilien », prévue pour la fin 2009, lorsque les capacités de production du constructeur auront été suffisamment éprouvées.

À plus long terme, et pour développer une vision globale à l'échelle de la région, le STIF élabore, en association avec les transporteurs RATP et SNCF ainsi qu'avec RFF, un schéma directeur du matériel roulant, qui sera élaboré avant la fin 2008.

100 millions d'euros  
pour améliorer  
la régularité des trains

La densité du réseau ferré francilien et l'intensité de son utilisation – 5 700 trains Transilien par jour – confèrent à l'infrastructure un rôle important dans la régularité du trafic. RFF et la SNCF conviennent d'efforts supplémentaires pour fiabiliser les installations actuelles afin de réduire le taux de défaillance et les rendre moins vulnérables à la malveillance.

Pour les années 2008 et 2009, la SNCF assurera, à titre exceptionnel et compte tenu de l'urgence, le financement d'opérations de fiabilisation complémentaires à celles déjà financées par RFF. Cette contribution s'élèvera à 50 millions d'euros par an sur 2 ans.

À partir de 2010, RFF poursuivra l'effort supplémentaire d'investissement dans le cadre du contrat en cours de négociation avec le STIF.



# Les investissements portés par le Plan Impact s'élèvent au total à 627,5 millions d'euros

## 3

### 300 millions d'euros pour la modernisation des gares



Le Plan Impact permettra d'engager sur six ans des mesures complémentaires aux efforts déjà engagés, pour un montant de 300 millions d'euros. Elles porteront sur :

- **La restructuration de gares de banlieue** dans le cadre d'opérations urbanistiques (100 millions d'euros).
- **La modernisation des gares parisiennes du RER C** (120 millions d'euros). 100 millions d'euros seront consacrés aux cinq gares du tronçon central les plus fréquentées et desservant des sites touristiques majeurs (Champ de Mars – Tour Eiffel, Pont de l'Alma – Musée du Quai Branly, Invalides, Musée d'Orsay, Saint Michel – Notre Dame). 20 millions d'euros seront dédiés à la modernisation de 11 autres gares parisiennes du RER C.
- **L'amélioration des accès aux quais et de leur confort** (80 millions d'euros) : escaliers mécaniques et ascenseurs, éclairage, signalétique, mobilier...

## 4

### 32,5 millions d'euros pour l'information en gare et à bord des trains



Le Plan Impact accélèrera les investissements destinés à renforcer l'information voyageurs avec :

- **Le renforcement des moyens d'information à bord des trains** en cas de situation perturbée (10 millions d'euros).

- **L'installation dans 30 gares de grande couronne du système Infogare**, qui permet une information en temps réel sur les heures de passage des trains. Ces 30 gares se rajouteront aux 30 déjà concernées par le contrat STIF-SNCF (10,5 millions d'euros).
- **Le développement de l'information multimodale en gare**, avec notamment l'installation d'écrans donnant les horaires des trains sur les quais des gares routières et l'échange de données en temps réel entre la SNCF et les entreprises de bus en correspondance (12 millions d'euros).

## Un financement partenarial

Les investissements portés par le Plan Impact s'élèvent au total à 627,5 millions d'euros (aux conditions économiques 2008). Ils seront financés pour :

- 237 millions d'euros par le STIF,
- 330,5 millions d'euros par la SNCF,
- 60 millions d'euros devant être recherchés auprès des collectivités locales.

Les modalités précises de suivi financier des opérations figureront dans les conventions spécifiques.

S'agissant de RFF, les modalités financières seront définies dans le cadre du contrat en préparation.



## Le calendrier

Une procédure de contrôle et de suivi des résultats obtenus sera mise en place dans le cadre des comités de lignes pilotés par le STIF.

